

s'opposer & proposer



COMMUNIQUE DE PRESSE

Harcèlement scolaire : lever le tabou ne suffira pas

L'UNICEF vient de rendre publique une enquête d'Eric Debarbieux sur « la victimation scolaire » effectuée auprès des élèves de 8 à 12 ans scolarisés dans des écoles élémentaires.

S'il faut retenir que 88% d'entre eux déclarent se sentir bien ou plutôt bien, il n'en reste pas moins que pour 12%, la violence n'attend pas le nombre des années. Multiforme, elle va de l'agression verbale au racket en passant par les actes à connotation sexuelle. Des élèves sont ainsi persécutés, objets de brimades par leurs camarades, souvent sans que les enseignants ni les autres personnels ou encore les familles n'en aient la perception.

Cette enquête démontre que l'école élémentaire, où qu'elle se situe, n'est pas le havre de paix que chacun pourrait espérer. Ces harcèlements réguliers ont souvent des répercussions sur la scolarité de ceux qui les subissent : absentéisme et décrochage notamment. Plus dramatique est la dégradation de l'image de soi et ses conséquences au moment de l'adolescence.

Ces constats utiles établis, la question posée est celle des leviers à actionner pour tout à la fois repérer ces situations, venir en aide aux victimes et prendre en charge les auteurs. Ce travail de lutte contre le harcèlement entre pairs doit commencer dès le plus jeune âge.

Pour le SE-Unsa, une vigilance accrue dans les classes, les cours de récréation ou les cantines ne suffira pas. Pour réduire de façon significative de tels phénomènes qui ne s'arrêtent pas aux grilles de l'école, la mobilisation et l'implication de l'ensemble de la communauté éducative sont indispensables. Une formation spécifique de tous les personnels exerçant dans les écoles doit être organisée. Des procédures identifiées doivent, le cas échéant, être mises en œuvre avec le concours de personnes ressources. La création « d'un conseil scientifique contre les discriminations à l'école » ne saurait exonérer le ministre de dégager les moyens pour en finir avec un phénomène mésestimé par l'institution depuis trop longtemps. Pour le SE-Unsa, lever le tabou ne suffira donc pas.

Paris, le 29 mars 2011

Christian Chevalier
Secrétaire Général

Syndicat des Enseignants-UNSA

de la Somme
4, rue Paul Sautai
80000 AMIENS

Tél : 03.22.92.33.63

Fax : 03.22.92.50.51

80@se-unsa.org

<http://sections.se-unsa.org/80/>

